



BTSA AQUACULTURE

Devenez acteur de la gestion des ressources aquatiques à travers les métiers de l'Aquaculture!

 $79^{\%}$ de réussite aux examens supérieurs

Plus de $92^{\%}$ d'emploi pour les jeunes diplômés de l'enseignement agricole

Possibilité de poursuivre vos études en Licence, en Master, ou en préparant un diplôme d'ingénieur



Vous former à quoi ?



A la gestion d'une entreprise aquacole : analyse et conduite de systèmes d'élevage aquacole, gestion technico-économique, management, conseil et communication.

Dans quel secteur d'activités, quel type d'entreprise ?

Entreprises ou organisations professionnelles (élevage, transformation, commercialisation)



Entreprises de collecte et de négoce de produits aquacoles

Organismes professionnel et commerciaux et/ou de collectivités

Organismes d'observation et de protection des milieux aquatiques

Organismes de contrôle et de veille sanitaire

Organismes d'expérimentation et de recherche.

Pour quel métier?

Chef d'exploitation aquacole, aquaculteur, pisciculteur Responsable d'élevage aquatique



Chef d'équipes de production / d'expérimentation, Technicien aquacole

Technicien conseil

Technicien d'expérimentation

Technico-commercial en matériel, alimentation,

hygiène et santé du secteur aquacole

Chef de rayon marée.

Les atouts pour réussir

Vous vous intéressez à :

Ecosystèmes aquatiques, Environnement, Société, Élevage, Végétal.

Vous avez des dispositions pour :

Biologie, Physique-chimie, Organisation, Autonomie, Communication, Collaboration, Animation d'équipe.

Les conditions d'accès à la formation :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat général, technologique, professionnel ou équivalent reconnu en France).

Le diplôme

12 à 16 semaines de stage en formation initiale scolaire (mobilité Erasmus+ possible)

ou **54 semaines** en entreprise, en formation en apprentissage. L'**examen** comporte huit épreuves obligatoires, trois concernent les capacités du tronc commun et cinq les capacités professionnelles propres à la spécialité.

Les différentes modalités d'organisation des épreuves sont :

- soit par combinaisons entre des évaluations ponctuelles terminales (EPT) et des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF)
- soit par des évaluations certificatives en cours de formation (ECCF) pour les candidats inscrits dans un établissement habilité à mettre en œuvre une organisation semestrialisée.

www.educagri.fr

S'informer sur les formations?

Le site laventureduvivant.fr







chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/aqua





